



Mère bio contre mère adoptive.

Par **maulain**, le **06/06/2011** à **22:15**

Bonjour,rnrnMon fils adoptif a retrouvé sa mère bio , il ne veut plus de moi en tant que mère . Je vis l'enfer mais je suis d'accord , il est séparé de la mère de ses enfants avec qui ke suis très proche je sais que légalement je ne serais plus la grand mère mais de coeur je serais tj leur babou . mais je ne peux plus subir la méchanceté de la nouvelle compagne de mon fils (pourquoi vs la mamie et pas ma mère) et mon fils qui revoit sa mère bio moi je suis quoi ? je l'ai élevé jusqu'à 36 ans et il quitte sa femme et ses 3 enfants . J'aide et soutiens sa femme , mais les enfants sont placés . et je continue à aider sa femme elle le mérite . Et je suis tellement démolie par la compagne de mon fils lui il suit car il vit chez elle que j'ai envie de faire merde j'envoie ce mail ...; je ne sias à qui aidez moi vs imaginez il y a type adpoté avec une maitresse, ils ne veulent pas des enfants . Moi je suis là , j'aide ma belle fille à fond , mais g un cancer , si je meurs le connard et sa pouf prennent tout et mes petits et leur mère rien

Par **Tisuisse**, le **07/06/2011** à **06:59**

Bonjour,rnrnSur le plan strict du droit, vous n'avez pas d'actions contre lui et sa compagne. Il a retrouvé sa mère bio, celle qui figure aussi, je suppose, sur son acte de naissance et donc sur sa fiche d'état civil. De plus, étant majeur, il fait ce qu'il veut de sa vie et vous n'y pourrez pas grand chose. Désolé pour vous. rnrnCependant, pour vous permettre de surmonter cette épreuve, je vous suggère de vous tourner vers les forums familiaux, là, vous pourrez trouver conseils et aide.